

**GUIDE D'UTILISATION DES INDICATEURS AGREGABLES  
DANS LES ETATS ETRANGERS A L'AFD  
2007**

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>Un outil de mesure des résultats de développement.....</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>Des Indicateurs de réalisations et de résultats.....</b>	<b>5</b>
<b>III.</b>	<b>Comment renseigner les Indicateurs Agréables ? .....</b>	<b>7</b>
<b>IV.</b>	<b>Principes méthodologiques.....</b>	<b>8</b>
<b>V.</b>	<b>Les Indicateurs Agréables dans les États étrangers .....</b>	<b>10</b>
	<i>Eau et Assainissement.....</i>	<i>10</i>
	☞ Indicateur 1. Nb de personnes gagnant un accès pérenne à une source d'eau potable améliorée .....	10
	☞ Indicateur 2. Nombre de personnes gagnant accès à un système d'assainissement amélioré.....	10
	☞ Indicateur 3. Nombre de personnes bénéficiant d'un raccordement au réseau d'eau potable .....	11
	☞ Indicateur 4. Nombre de personnes bénéficiant d'un raccordement au réseau d'assainissement.....	11
	☞ Indicateur 5. Nombre de personnes dont la qualité du système d'alimentation en eau potable est améliorée .....	11
	☞ Indicateur 6. Nombre de personnes dont la qualité du système d'assainissement est améliorée.....	12
	☞ Indicateur 7. Capacité de production d'eau potable financée.....	12
	☞ Indicateur 8. Capacité de traitement des eaux usées financée .....	12
	☞ Indicateur 9. Économies d'eau potable .....	13
	<i>Transports.....</i>	<i>14</i>
	☞ Indicateur 10. Nombre d'usagers des voies terrestres réhabilitées ou créées.....	14
	☞ Indicateur 11. Nombre de passagers empruntant les transports en commun sur les tronçons financés.....	14
	☞ Indicateur 12. Nombre d'usagers des pôles de transport réhabilités ou créés .....	14
	☞ Indicateur 13. Volume de fret transitant par les voies terrestres réhabilitées ou créés.....	15
	☞ Indicateur 14. Volume de fret transitant par les pôles de transport financés .....	15
	☞ Indicateur 15. Longueur de voies terrestres réhabilitées ou créées .....	15
	<i>Énergie.....</i>	<i>16</i>
	☞ Indicateur 16. Nombre de personnes raccordées au réseau de distribution d'électricité, ou gagnant accès à l'électrification .....	16
	☞ Indicateur 17. Nombre de personnes dont la qualité du service d'électricité est sensiblement améliorée .....	16
	☞ Indicateur 18. Puissance énergétique renouvelable ou récupérée financée .....	16
	☞ Indicateur 19. Énergie économisée .....	17
	<i>Télécommunications .....</i>	<i>17</i>
	☞ Indicateur 20. Nombre de personnes raccordées à un réseau de télécoms (téléphonie, internet, autres).....	17
	<i>Éducation.....</i>	<i>18</i>
	☞ Indicateur 21. Nombre de filles non-redoublantes achevant chaque année le cycle primaire d'éducation dans le pays d'intervention.....	18
	☞ Indicateur 22. Nombre de garçons non-redoublants achevant chaque année le cycle primaire d'éducation dans le pays d'intervention.....	18
	☞ Indicateur 23. Nombre de filles scolarisées dans le pays d'intervention au niveau primaire .....	18
	☞ Indicateur 24. Nombre de garçons scolarisés dans le pays d'intervention au niveau primaire .....	19
	☞ Indicateur 25. Nombre de filles scolarisées dans le pays d'intervention au niveau collège (secondaire 1) .....	19
	☞ Indicateur 26. Nombre de garçons scolarisés dans le pays d'intervention au niveau collège (secondaire 1).....	19
	☞ Indicateur 27. Nombre de filles scolarisées dans l'enseignement professionnel et technique dans le pays d'intervention .....	20
	☞ Indicateur 28. Nombre de garçons scolarisés dans l'enseignement professionnel et technique dans le pays d'intervention.....	20
	<i>Formation professionnelle.....</i>	<i>21</i>

☞ Indicateur 29. Nombre de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle .....	21
☞ Indicateur 30. Taux de femmes parmi les personnes concernées par la formation professionnelle .....	21
<i>Santé</i> .....	22
☞ Indicateur 31. Nombre de personnes desservies par les structures et services de santé concernés .....	22
☞ Indicateur 32. Nombre de personnes qui utilisent chaque année les structures et services de santé concernés .....	22
☞ Indicateur 33. Nombre d'enfants vaccinés .....	23
☞ Indicateur 34. Nombre d'accouchements assistés .....	23
☞ Indicateur 35. Nombre de personnes prises en charge (VIH/SIDA, palu, tuberculose) .....	23
<i>Secteur bancaire, microfinance et appui au secteur privé</i> .....	24
☞ Indicateur 36. Contribution au revenu des États .....	24
☞ Indicateur 37. Investissements accompagnés .....	24
☞ Indicateur 38. Emploi concerné .....	25
☞ Indicateur 39. Nombre d'entreprises bénéficiaires .....	25
☞ Indicateur 40. Nombre d'entreprises soutenues dans la mise en œuvre d'une démarche RSE .....	25
☞ Indicateur 41. Nombre de personnes concernées par les opérations de crédits .....	26
☞ Indicateur 42. Taux de femmes parmi les personnes concernées par les opérations de crédits .....	26
☞ Indicateur 43. Volume des financements de microfinance et de services financiers aux particuliers .....	27
<i>Développement rural</i> .....	28
☞ Indicateur 44. Population bénéficiant directement d'un projet agricole ou d'irrigation .....	28
☞ Indicateur 45. Population bénéficiant d'un projet d'appui à une filière .....	28
☞ Indicateur 46. Population concernée par les programmes de développement local .....	28
☞ Indicateur 47. Surface agricole créée ou dont l'exploitation est appuyée par un projet de l'AFD .....	29
☞ Indicateur 48. Surface irriguée créée, ou réhabilitée .....	29
<i>Environnement et Gestion des ressources naturelles</i> .....	30
☞ Indicateur 49. Population résidant sur la zone du projet mise en gestion raisonnée .....	30
☞ Indicateur 50. Surface bénéficiant d'une gestion raisonnée des ressources naturelles .....	30
☞ Indicateur 51. Surface totale d'aires naturelles protégées financées par le projet .....	31
☞ Indicateur 52. Population bénéficiant directement des projets de gestion durable des ressources halieutiques .....	31
☞ Indicateur 53. Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO <sub>2</sub> ) .....	31
<i>Développement urbain</i> .....	32
☞ Indicateur 54. Nombre d'habitants des quartiers défavorisés dont l'habitat est amélioré ou sécurisé .....	32
☞ Indicateur 55. Nombre de personnes bénéficiant d'un service de collecte et d'évacuation des déchets solides dans des conditions sanitaires satisfaisantes .....	32
☞ Indicateur 56. Surface des marchés réhabilités ou construits .....	32
☞ Indicateur 57. Nombre de commerçants installés dans les marchés financés .....	33
☞ Indicateur 58. Surface des bâtiments construits ou réhabilités selon des normes environnementales .....	33

## **I. Un outil de mesure des résultats de développement**

---

Depuis le Plan d'Orientation Stratégique adopté en 2002, l'AFD mène une réflexion sur l'appréciation de sa performance opérationnelle. La gestion axée sur les résultats est centrale dans une telle démarche. L'Agence s'est ainsi dotée d'un certain nombre d'outils et méthodes destinés à renforcer la mesure des résultats de ces opérations, parmi lesquels les indicateurs agrégeables, spécifiquement orientés dans une double perspective de communication institutionnelle et de contribution à l'analyse du positionnement stratégique de l'Agence.

Ces indicateurs agrégeables ont été introduits dans le but de quantifier et consolider de manière synthétique les résultats des opérations de l'AFD dans les États étrangers (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004), et dans l'Outre-mer (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005). Ces indicateurs ont été revus à fin 2004 et à fin 2005, au terme des premières années d'utilisation.

Ce guide vise à fournir une méthodologie d'utilisation et d'estimation des Indicateurs Agrégeables (IA) pour les opérations de l'AFD dans les États étrangers. Il fait un tour d'horizon de l'ensemble des questions auxquelles l'utilisateur aura à faire face lorsqu'il sera aux prises avec les IA. Ce guide constitue aussi un appui à la lecture et à la compréhension des résultats de développement estimés par l'AFD grâce aux IA. Il a été élaboré par la Direction de la Stratégie (PRS/PST), en concertation avec la Direction des Opérations. L'équipe PST poursuit cette collaboration avec les équipes opérationnelles afin d'accompagner l'utilisation des indicateurs agrégeables tout au long du cycle des opérations.

La partie II présente la démarche des Indicateurs Agrégeables mise en place à l'AFD.

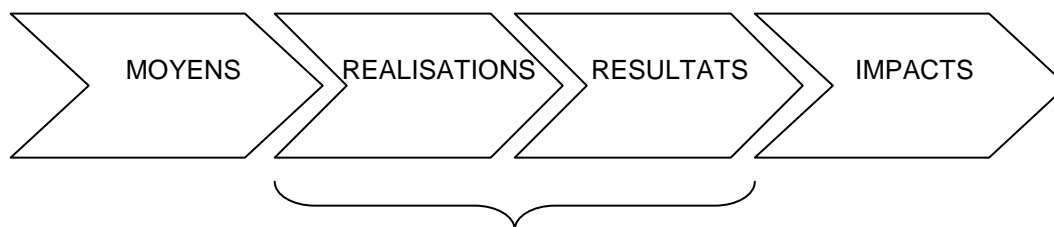
La partie III détaille le mode de renseignement des IA.

La partie IV expose les principes méthodologiques guidant le chiffrage des indicateurs.

La partie V éclaire le mode de calcul de chaque indicateur.

## II. Des Indicateurs de réalisations et de résultats

Les IA sont des indicateurs chiffrés de réalisations et de résultats. Ils se situent ainsi entre le suivi des moyens et celui des impacts proprement dits. Réalisations et Résultats constituent l'ensemble concret issu des moyens mis en œuvre dans le cadre des opérations de l'Agence.



### INDICATEURS AGREGEABLES

Moyens (Inputs)	Réalisations (Outputs)	Résultats (Outcomes)	Impacts (Impacts)
1 M €	10 écoles construites	2000 élèves scolarisés	Taux d'alphabétisation accru

Les IA ne sont pas des indicateurs d'impacts à proprement parler. Ils mesurent les réalisations et résultats rendus possibles par les moyens initiaux. Les Réalisations et les Résultats constituent donc l'objet le plus tangible pouvant être suivi au cours du cycle des opérations. Pour aller au-delà, les études d'impact estiment l'effet directement attribuable à une opération, en comparant des situations avant et après intervention, entre le groupe bénéficiaire et un groupe témoin comparable.

Les IA s'inscrivent dans une démarche de *contribution* au développement. Ils n'impliquent pas de logique d'*attribution* des résultats de développement à l'un de ses multiples acteurs. Les moyens (financiers et non financiers) mis à disposition par l'AFD et ayant permis d'aboutir aux résultats mesurés ne sont pas seuls à l'origine des résultats de développement. Ces Indicateurs ne répondent donc pas non plus à une logique d'appropriation des résultats. Ils tentent plutôt de répondre à l'exigence de démonstration de l'efficacité des politiques de développement auxquelles l'AFD contribue.

#### Les indicateurs du cadre logique :

Les indicateurs agrégables, au même titre que les autres indicateurs spécifiques à chaque opération, sont renseignés dans le cadre logique, en précisant autant que possible la situation de référence et/ou la cible visée. Les indicateurs de résultats, tels que la population touchée, se situent au niveau des objectifs, tandis que les indicateurs relatifs à des investissements physiques, tels que les kilomètres de route ou les hectares aménagés, correspondent aux réalisations.

#### La quantification des indicateurs :

La qualité des données dépend de la fiabilité du système de collecte, suppose une bonne traçabilité de l'information, et implique la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage. Le dispositif de suivi devra être défini précisément dès l'instruction de l'opération.

Les Indicateurs agrégables sont chiffrés à deux étapes du cycle des opérations :

- Durant la phase d'instruction, tous les indicateurs agrégables pertinents sont choisis. Une cible prévisionnelle *ex ante* est estimée pour chacun d'eux, sur la base des conclusions de l'étude de faisabilité. Après la date de décision d'octroi, le choix des indicateurs agrégables et l'estimation de leurs valeurs prévisionnelles sont figés dans les systèmes d'information.
- Durant la phase d'exécution, une valeur de suivi est renseignée. Cette valeur de suivi en exécution est actualisée au gré des supervisions lorsque pertinent (sans mémoire de l'historique). A l'achèvement, la valeur effectivement atteinte est renseignée.

Après achèvement du projet, seules deux valeurs sont ainsi conservées et restituées par les systèmes d'information, la cible prévisionnelle et la valeur réelle finale.

### La consolidation des données :

Les IA visent à construire une vision consolidée de ces réalisations et résultats de développement. La consolidation consiste à sommer les séries de valeurs de chaque indicateur sur l'ensemble des opérations de l'AFD. Cette consolidation intervient donc sur deux types de valeurs : sur les valeurs cibles d'une part et sur les valeurs effectives d'autre part.

L'estimation de ces deux séries de valeurs chiffrées doit ainsi permettre de :

- apprécier *ex ante* la cohérence des ambitions affichées avec les ressources disponibles
- suivre l'exécution des projets en vue des résultats attendus
- évaluer *ex post* l'efficacité des opérations (i.e. mesure du degré d'atteinte des objectifs définis *ex-ante*).

L'agrégation de ces données veut faire face à un double impératif :

- Renforcer le pilotage par les résultats à un niveau consolidé du portefeuille : les Indicateurs agrégeables sont conçus pour offrir une vision à la fois analytique et synthétique de l'activité de l'AFD, en fonction de clés d'entrée modulables (géographies, secteurs, type de produit...). Les indicateurs agrégeables alimenteront le pilotage de l'activité opérationnelle de l'AFD essentiellement au niveau des stratégies géographiques et sectorielles.
- Enrichir la communication institutionnelle de l'AFD vis-à-vis des tutelles et des partenaires dans un souci croissant de transparence et de redevabilité quant à l'utilisation des fonds publics.

### Les Indicateurs Agrégeables et les Objectifs du Millénaire pour le Développement :

Référentiel mobilisateur adopté par la communauté internationale, les OMD n'épuisent cependant pas l'agenda du développement. Les Indicateurs Agrégeables couvrent ainsi l'ensemble du champ d'activité de l'AFD, dont une partie correspond aux Objectifs du Millénaire.

### Les enjeux de développement durable

Dans le cadre du chantier de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), les indicateurs agrégeables ont été révisés afin de couvrir un spectre plus complet des enjeux de développement durable auxquels sont confrontées les opérations de l'AFD.

### III. Comment renseigner les Indicateurs Agréageables ?

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 dans les États étrangers, tous les indicateurs agréageables pertinents pour un concours doivent être renseignés dans le cadre logique, sauf impossibilité liée aux caractéristiques du projet.

Depuis mars 2006, la saisie doit être réalisée par le chef de projet dans les systèmes d'information de l'AFD. Les données sont consolidées et analysées par la Direction de la Stratégie, en collaboration avec les Départements Techniques et Géographiques.

Courant 2007, les indicateurs agréageables seront pris en compte dans les documents générés de façon standardisée par le Système d'Information, de Restitution, et de Pilotage (SIRP) :

- les *fiches projets*,
- le *rapport d'entreprise* sur la mesure des résultats, en cours de conception.

#### 1. Instruction : choix des Indicateurs pertinents et estimation *ex ante* des valeurs cibles

Pour chaque concours octroyé par l'AFD, tous les IA pertinents, c'est-à-dire correspondant à une réalisation ou à un résultat du concours, doivent être sélectionnés au cours de l'instruction dans la liste prédéfinie proposée par le système d'information.

Une cible prévisionnelle *ex ante* est estimée pour chaque indicateur agréageable retenu, sauf impossibilité due à la nature du concours (ex. intermédiation bancaire sans bénéficiaires finaux précisément pré-identifiés). Cette valeur cible fixée à l'issue de l'instruction, est donc celle que le concours se propose d'atteindre en fin de cycle.

Une fois consolidées sur l'ensemble des projets octroyés dans l'année, toutes ces données fourniront une vision globale des objectifs que l'AFD se propose d'atteindre grâce aux engagements d'une année donnée. Le choix des indicateurs et l'estimation de leurs valeurs cibles seront figés à la date d'octroi.

#### 2. Suivi en exécution : degré d'atteinte des objectifs

En phase d'exécution du projet, et en regard de la valeur prévisionnelle, la valeur réelle de suivi en exécution est renseignée puis actualisée si nécessaire lors des supervisions. Chaque nouvelle valeur de suivi en exécution écrase la précédente (pas de conservation d'historique).

La valeur réelle ne sera figée qu'à l'achèvement du projet. L'analyse de l'écart entre valeur cible et valeur réellement atteinte permettra d'enrichir l'analyse de l'efficacité du portefeuille. Au sein de chaque géographie, en cohérence avec le suivi du Cadre d'Intervention Pays (CIP), cette analyse de la performance opérationnelle pourra se faire à la lumière des chocs exogènes et de l'évolution des hypothèses critiques qui conditionnent l'atteinte des objectifs de développement.

#### 3. Évaluation rétrospective : pérennité des résultats de développement

Dans le cas d'évaluation rétrospective d'opérations ou de stratégies géographiques<sup>1</sup>, les valeurs *ex post* quelques années après l'achèvement permettront d'apprécier, sur une sélection d'indicateurs agréageables, la pérennité des résultats de développement obtenus.

#### Commentaire

Dans le système d'information, en face de chaque indicateur se trouve une zone de texte libre, systématiquement disponible. Cet espace est destiné à recevoir tout commentaire ouvert concernant la valeur quantifiée de l'indicateur. Ce commentaire peut être particulièrement utile pour spécifier les hypothèses sous-jacentes au calcul de ladite valeur, facilitant la réflexion lors d'une éventuelle réévaluation de l'indicateur (toujours *ex ante*) ou lors de la saisie de la valeur effective. L'analyse de l'écart aura certainement besoin de ce type d'information (hypothèses critiques, hypothèses intermédiaires au calcul, estimations).

---

<sup>1</sup> Les tableaux de bord des CIP « axés sur les résultats » intègrent les indicateurs agréageables correspondants aux objectifs directs poursuivis par l'AFD dans le pays.

## IV. Principes méthodologiques

---

Deux questions se posent lors de la quantification des Indicateurs Agréables :

- Celle du périmètre : quelles sont les opérations de l'AFD concernées par l'exercice des IA ?
- Celle de la méthode de calcul : comment aboutir à une valeur « juste » de l'indicateur ?

Le principe qui sous-tend la mesure par les IA est simple : tous les résultats et réalisations visant des objectifs chiffrables et issus de projets gérés par l'AFD doivent être pris en compte dans les IA. Cet exercice consiste ainsi en un suivi des objectifs visés, en regard des financements qui ont permis de les atteindre.

**La définition du périmètre d'exercice des Indicateurs Agréables repose sur la notion de « résultats de développement attendus. »**

A titre d'exemple, le cas le plus simple serait celui d'un projet, entièrement financé par l'AFD (moyens = 10M€), dont les réalisations seraient clairement définies : 10 écoles, de même que les résultats : 2000 élèves. Les IA auraient alors pour but de mesurer le degré d'atteinte de cet objectif.

### Périmètre et Quantification

Le périmètre d'utilisation des IA et les principes de comptabilisation dépendent des modalités d'intervention.

#### **Aide-projet**

L'aide-projet est un mode de financement privilégié de réalisations concrètes et donc quantifiables (infrastructures par exemple), dont les objectifs et le suivi des résultats sont *a priori* assez simples. Le dispositif des IA est particulièrement pertinent pour cette modalité de l'aide.

Dans le cas d'un projet financé en totalité par l'AFD (c'est-à-dire sans cofinancement) sous la modalité de l'aide-projet, la quantification est très simple : il suffit de choisir les IA pertinents pour ce projet, de quantifier les valeurs cibles (pour tout le projet) puis les valeurs effectivement atteintes.

Dans le cas d'un **cofinancement**, les résultats sont restitués via deux valeurs complémentaires :

- Tous les indicateurs agréables pertinents sont renseignés, pour la composante financée par l'AFD ou le projet dans son ensemble (selon le cas) et pour les objectifs qu'elle souhaite atteindre, en retenant comme valeur la totalité du résultat attendu, sans tenir compte de la contribution de l'AFD au financement total.
- Le taux d'effort de l'AFD (sur la composante ou le projet) qui correspond au prorata de la participation de l'AFD dans le financement de la composante ou du projet est calculé par ailleurs.

#### **Aide sectorielle**

Les concours octroyés sous forme d'aide sectorielle peuvent également être soumis aux IA. Mais une analyse spécifique de l'objet du programme est nécessaire pour savoir comment la prendre en compte.

Lorsque l'objet de l'aide sectorielle ne consiste pas directement en un objectif *de développement* quantifiable (amélioration de la gestion et du fonctionnement des administrations sectorielles, gouvernance), aucun IA ne lui sera associé. On pourra alors privilégier un suivi des moyens engagés (M€), à réaliser au cas par cas, comme cela est d'ores et déjà fait pour l'appui institutionnel (cf. infra).

En revanche, si l'aide sectorielle et le dialogue qui la sous-tend ont pour objet l'atteinte d'un objectif direct de développement, quantifiable et mesurable par des indicateurs de résultats et/ou de réalisations, les Indicateurs Agréables correspondants seront renseignés. La part de la contribution de l'AFD dans le financement externe de la politique sectorielle devra alors être explicitée.

#### **Aide budgétaire globale**

Les aides budgétaires globales ont vocation à soutenir l'ensemble de la stratégie de développement du pays partenaire. Les Indicateurs Agréables ne s'appliqueront pas au suivi des ABG. Ce suivi sera réalisé grâce aux matrices de performance élaborées conjointement par les donateurs et le gouvernement.

#### **Le cas des délégations de concours / mandat de gestion**

Certains projets mis en œuvre par l'AFD relèvent de délégations de la part d'autres bailleurs, comme dans le cas du Programme Décennal de Développement – Éducation au Niger. Les fonds proviennent d'un autre bailleur (dans cet exemple le DFID) et l'AFD met en œuvre le financement au nom du bailleur.

Si le projet le permet (par ses modalités et ses activités) il sera possible de sélectionner des IA et de les renseigner, en incluant le montant du concours délégué dans le montant total des engagements. La logique est bien celle du suivi des résultats par rapport à des objectifs, en face de montants engagés et gérés, mais *sans notion de propriété* : l'AFD permet la mise en œuvre d'un concours de 10 M€ qui contribue à un certain nombre de résultats.

### **Le cas de l'appui institutionnel : l'approche par les moyens**

Les projets soutenus par l'AFD comportent de plus en plus souvent un ou plusieurs volets d'appui institutionnel, venant compléter les autres volets et assurer une pérennité aux dispositifs mis en place. Ces activités d'appui institutionnel ne produisent pas en elles-mêmes de résultats, mais contribuent à renforcer l'ensemble des résultats de développement. Il est donc difficile de réaliser un suivi par des indicateurs de résultats. Afin d'en rendre compte, l'exploitation des indicateurs agrégeables effectuée par la Direction de la Stratégie (PRS/PST) souligne les moyens consacrés à l'appui institutionnel entre les différents secteurs. Il s'agit là encore d'un suivi des montants engagés, à défaut d'une approche par les résultats.

### **Modes de calcul**

#### **Les valeurs**

L'exercice consiste, pour les indicateurs sélectionnés, à estimer une valeur cible, *ex ante*, que le projet se propose d'atteindre, puis une valeur effectivement réalisée, *ex post*. La liste des indicateurs agrégeables a été conçue en collaboration avec les Départements Opérationnels en veillant à ce que les données à renseigner soient les plus proches possibles de celles suivies par nos partenaires maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre dans leurs rapports périodiques d'exécution. Si un chiffre précis n'est pas immédiatement disponible, il sera possible d'appliquer une norme d'estimation indirecte : pour évaluer une population touchée, on pourra multiplier un nombre de ménages par le nombre moyen de personnes par ménage.

#### **Flux et stocks**

Les IA sont soit des indicateurs de flux soit des indicateurs de stock. Lorsqu'il s'agit d'un flux, la quantification se fondera sur le flux périodique attendu en rythme de croisière (à l'achèvement du projet si le flux est croissant, au sommet de la courbe s'il est en cloche, flux moyen sinon). Un indicateur de flux pourra typiquement être : nombre d'enfants scolarisés annuellement, ou encore : mètres cube d'eau potable produits par jour. Une attention particulière devra être accordée aux unités de ces indicateurs (cf. infra).

Lorsqu'il s'agit d'un indicateur de stock, la quantification se fondera sur le stock final attendu en fin de projet, sauf indication contraire dans la liste détaillée des Indicateurs Agrégeables (cf. économies d'énergie estimées sur la durée de vie des équipements financés)

#### **La question des unités**

Pour chaque IA, une unité a été choisie par avance, dans un souci d'homogénéité. La quantification d'un IA doit donc se fonder sur cette unité. Une erreur d'unité pèserait lourd dans l'agrégation des données. S'il est nécessaire d'adopter pour chacune des valeurs l'unité de l'IA en question, il est toutefois possible de préciser en commentaire une donnée complémentaire.

#### **Éviter l'écueil des doubles comptages**

La question des doubles comptages est d'importance dans le cas d'un investissement pluriannuel, pour lequel il faudra veiller à ne comptabiliser les résultats attendus et suivis qu'une seule fois, lors du premier concours de l'AFD. Ceci implique donc de conserver la « mémoire » des tranches antérieures d'un programme poursuivant un même objectif, et pour lesquels les indicateurs ne seront comptabilisés qu'une seule fois. Le renouvellement de l'appui de l'AFD peut toutefois permettre de vérifier et mettre à jour l'information, notamment le « taux d'effort cumulé » de l'AFD pour le calcul du prorata.

## V. Les Indicateurs Agrégables dans les États étrangers

---

### Eau et Assainissement

#### ☛ Indicateur 1. Nb de personnes gagnant un accès pérenne à une source d'eau potable améliorée

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'hydraulique urbaine, semi-urbaine et rurale
- Projets d'amélioration de quartiers précaires

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur reprend la définition de l'accès à l'eau potable utilisée par le *Programme conjoint Unicef – OMS de suivi évaluation pour le secteur de l'eau et de l'assainissement*. Il comptabilise les personnes qui passent d'une source non améliorée à une source améliorée.
- Par source *améliorée*, on entend : raccordement individuel au réseau (maison, cour, jardin), borne fontaine publique, forage, puits ou source protégé, collecte de l'eau de pluie.
- Par source *non améliorée*, on entend : puits ou source non protégé, charrette à petit réservoir, camion citerne, eaux de surface non traitées (lacs, rivières, barrages, canaux d'irrigation, ect.), eau embouteillée (cette dernière est considérée comme source améliorée uniquement si le foyer dispose d'une source améliorée pour la cuisine et l'hygiène).

Précisions méthodologiques

- nouveaux abonnements au réseau d'eau escomptés, multipliés par la taille moyenne d'un ménage dans la zone d'intervention du projet ;
- nombre escompté de personnes qui s'approvisionneront aux bornes fontaines (estimé sur la base de la capacité de production journalière des bornes fontaines ramenée à une consommation unitaire journalière dans la zone du projet) ;
- nombre escompté de personnes qui utiliseront un point d'eau diffus (puits protégé, forage),

Unité

- Cet indicateur représente un nombre de personnes (non de ménages ou de familles).

Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales : Cet indicateur reflète la contribution de l'AFD à l'OMD 7 et plus spécifiquement à la cible 10 : « Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable » et à l'indicateur 30 : « part de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée ».

#### ☛ Indicateur 2. Nombre de personnes gagnant accès à un système d'assainissement amélioré

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'assainissement
- Projets d'amélioration de quartiers précaires

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur reprend la définition de l'accès à l'assainissement utilisée par le *Programme conjoint Unicef – OMS de suivi évaluation pour le secteur de l'eau et de l'assainissement*. Il comptabilise les personnes qui passent d'un système d'assainissement non amélioré à un système amélioré.
- Par système *amélioré*, on entend : toilettes avec chasse d'eau s'évacuant vers un réseau d'assainissement, une fosse sceptique, ou des latrines à fosse ; latrines améliorées (par exemple latrine ventilée, latrine sèche avec du compost ou latrine à fosse avec dalle). Seules les installations non partagées et non publiques sont considérées comme améliorées.
- Par système *non amélioré*, on entend : toilettes avec chasse d'eau s'évacuant dans la rue, le jardin, une tranchée, etc.) ; latrine à fosse sans dalle, sceau, toilettes suspendues, fourrés, etc.

Précisions méthodologiques

- le nombre escompté de nouveaux raccordements au réseau d'assainissement, multiplié par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet ;
- le nombre escompté de personnes qui utiliseront des installations autonomes d'assainissement financées par le projet en zone urbaine ou rurale,

Unité

- Cet indicateur représente un nombre de personnes (non de ménages ou de familles).

Objectifs du Millénaire (OMD) : Cet indicateur reflète directement la contribution de l'AFD à l'OMD 7, cible 10, indicateur 31 : « Part de la population ayant accès de façon durable à un système d'assainissement amélioré ».

### ☛ **Indicateur 3. Nombre de personnes bénéficiant d'un raccordement au réseau d'eau potable**

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'hydraulique urbaine, semi-urbaine et rurale
- Projets d'amélioration de quartiers précaires

Estimation de l'indicateur :

Cet indicateur représente le nombre d'usagers qui ont été raccordés au réseau d'eau potable (par branchement domiciliaire) alors qu'ils bénéficiaient déjà d'une source d'eau améliorée (selon la définition de l'indicateur 1).

Précision méthodologique :

La population raccordée est estimée à partir du nombre de branchements et du nombre moyen d'habitants par branchement.

Unité

- Cet indicateur représente un nombre de personnes (non de ménages ou de familles).

### ☛ **Indicateur 4. Nombre de personnes bénéficiant d'un raccordement au réseau d'assainissement**

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'assainissement (eaux usées et pluviales)
- Projets d'amélioration de quartiers précaires

Estimation de l'indicateur :

Cet indicateur représente le nombre d'usagers qui ont été raccordés au réseau d'assainissement (par branchement domiciliaire) alors qu'ils bénéficiaient déjà d'un système d'assainissement amélioré (selon la définition de l'indicateur 2).

Précision méthodologique :

La population raccordée est estimée à partir du nombre de branchements et du nombre moyen d'habitants par branchement.

Unité

- Cet indicateur représente un nombre de personnes (non de ménages ou de familles).

### ☛ **Indicateur 5. Nombre de personnes dont la qualité du système d'alimentation en eau potable est améliorée**

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'hydraulique urbaine, semi-urbaine et rurale
- Projets d'amélioration de quartiers précaires

Estimation de l'indicateur :

Cet indicateur représente le nombre d'usagers d'un système d'alimentation en eau potable amélioré grâce par exemple, à la réhabilitation des réseaux, la diminution des pertes techniques, une meilleure gestion induisant moins de coupures du service, une meilleure qualité de l'eau. Ce nombre est estimé sur la base :

- du nombre d'usagers des équipements d'eau potable avant le projet (si cette population est connue en termes de nombre de foyers, il conviendra de la multiplier par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet), proportionnellement à l'envergure de l'intervention sur le réseau. L'opération peut par exemple améliorer le service sur un tronçon particulier du réseau en milieu urbain. Dès lors, seule la population directement concernée et desservie sera comptabilisée.
- dans le cas d'une augmentation des capacités de production d'eau, le nombre de personnes touchées (alimentées et non raccordées) sera estimé proportionnellement, en divisant par la consommation moyenne observée localement.

Unité

- Cet indicateur représente un nombre de personnes (non de ménages ou de familles).

## ☛ Indicateur 6. Nombre de personnes dont la qualité du système d'assainissement est améliorée

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'assainissement (eaux usées et pluviales)
- Projets d'amélioration de quartiers précaires

Estimation de l'indicateur :

Cet indicateur représente le nombre d'usagers d'un système d'assainissement amélioré grâce au projet (moins d'engorgements, moins d'eaux stagnantes à proximité des habitations, moins d'inondations, collecte des eaux usées par camion vidange), estimé sur la base :

- du nombre d'usagers des équipements (pour les eaux usées) avant le projet (si cette population est connue en termes de nombre de foyers, il conviendra de la multiplier par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet),
- ou bien sur une base plus exhaustive (population résidente) dans le cas des équipements de drainage (eaux pluviales) et de l'amélioration de quartiers.

Unité

- Cet indicateur représente un nombre de personnes

## ☛ Indicateur 7. Capacité de production d'eau potable financée

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'hydraulique urbaine et semi-urbaine
- Projets d'hydraulique rurale

Estimation de l'indicateur :

Cet indicateur représente le volume total moyen de production additionnelle d'eau potable, permis par l'investissement que l'AFD finance.

- Cet indicateur comprend les projets concernés par les IA 1 et 3. Il donne une information technique de volume, qui complète le nombre de personnes touchées.
- La répartition entre les usages domestique, industriel et productif pourra être renseignée dans la zone de commentaire libre.

Unité

- Cet indicateur est décompté en m3 / Jour.

## ☛ Indicateur 8. Capacité de traitement des eaux usées financée

Opérations concernées *a priori*

- Projets de gestion des eaux usées

Unité

- La mesure du volume d'eaux usées traité sera exprimée en Équivalent-habitant : les eaux usées traitées correspondant au volume utilisé *quotidiennement* par X habitants du pays.
- Dans la zone de commentaire libre, la charge de pollution évitée (domestique, agricole, industrielle) pourra être indiquée en m3 / Jour.

Précision méthodologique

- L'équivalent-habitant, unité de charge polluante, tient compte de la demande biochimique en oxygène (DBO), de la demande chimique en oxygène (DCO) et des matières en suspension (MES), selon des normes parfois variables. En France, la valeur habituellement retenue est de 60g de DBO<sub>5</sub> ou 135g de DCO (valeurs équivalentes).

Information sur les modes de calcul de l'Équivalent-Habitant :

- <http://step.ouvaton.org/eau3.htm>
- <http://www.lenntech.com/fran%E7ais/Equivalent-Habitant.htm>

## ☛ Indicateur 9. Économies d'eau potable

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'eau potable (hydraulique urbaine, semi-urbaine et villageoise)

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur représente le volume total annuel d'eau potable que le projet permettra d'économiser, par le biais de limitations de pertes techniques sur le réseau, et d'une meilleure gestion des équipements.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en m<sup>3</sup> / an.

Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

Cet indicateur reflète une contribution de l'AFD à un développement durable, tel que défini par la Commission pour le Développement Durable (CDD) des Nations Unies : l'indicateur 33 de la CDD suit la part des eaux de surface et du sous sol prélevée annuellement.

## Transports

### ☛ Indicateur 10. Nombre d'usagers des voies terrestres réhabilitées ou créées

#### Opérations concernées *a priori*

- Réhabilitation, construction ou aménagement de routes
- Réhabilitation ou construction d'ouvrages d'art
- Réhabilitation ou construction de voies de chemin de fer
- Réhabilitation, construction ou aménagement de voiries urbaines

#### Estimation de l'indicateur

Cet indicateur est estimé sur la base des comptages effectués :

- soit directement en passagers par jour ;
- soit en véhicules / train par jour, multiplié par un nombre moyen de passagers par véhicule ;
- en distinguant dans la zone de texte libre les usagers des axes routiers de ceux du train ;
- On prendra donc en compte dans cet indicateur le transport individuel et le transport collectif ;
- Pour aboutir à la valeur recherchée, on pourra éventuellement passer par la notion de « population desservie par la route. »

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en personnes / jour.

### ☛ Indicateur 11. Nombre de passagers empruntant les transports en commun sur les tronçons financés

#### Opérations concernées *a priori*

- Les projets dits de « Transports en commun en sites propres » (TCSP)
- Financements des infrastructures ou du matériel roulant (réseaux/ train/ métro/ bus/ taxis collectifs, donc les transports en communs ferrés et routiers).
- Réhabilitation ou construction de routes couplées à des réseaux de transports collectifs

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur est estimé sur la base du trafic des transports collectifs sur les tronçons financés par l'AFD.

#### Précision méthodologique

- Pour certains projets (routes, voies ferrées), cet indicateur reprendra une partie de la valeur de l'indicateur précédent : le trafic des transports en communs, compris dans l'indicateur précédent (trafic total), sera ici distingué en tant que tel.
- Ces deux indicateurs ne pourront donc pas être additionnés, afin de ne pas compter deux fois les mêmes valeurs.

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en personnes / jour.

### ☛ Indicateur 12. Nombre d'usagers des pôles de transport réhabilités ou créés

#### Opérations concernées *a priori*

- Réhabilitation/construction de ports
- Réhabilitation/construction d'aéroports
- Réhabilitation/construction de gares routières et ferroviaires

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur est estimé directement par le nombre de passagers par an transitant dans les ports, aéroports, gares financées par l'AFD.

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en personnes / an.

### ☛ **Indicateur 13. Volume de fret transitant par les voies terrestres réhabilitées ou créés**

#### Opérations concernées *a priori*

- Réhabilitation, construction ou aménagement de routes
- Réhabilitation ou construction d'ouvrages d'art
- Réhabilitation ou construction de voies de chemin de fer
- Projets de développement urbain (pour les grands axes urbains)

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur est estimé directement par le volume de fret, en tonnes par an, (éventuellement en distinguant les grandes catégories de fret) transitant par les axes routiers ou les voies de chemins de fer financés par l'AFD.

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en tonnes / an.

### ☛ **Indicateur 14. Volume de fret transitant par les pôles de transport financés**

#### Opérations concernées *a priori*

- Réhabilitation/construction de ports
- Réhabilitation/construction d'aéroports
- Réhabilitation/construction de gares routières et ferroviaires

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur est estimé directement par le volume de fret, en tonnes par an, (éventuellement en distinguant les grandes catégories de fret) transitant dans les ports, aéroports, gares financés par l'AFD.

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en tonnes / an.

### ☛ **Indicateur 15. Longueur de voies terrestres réhabilitées ou créées**

#### Opérations concernées *a priori*

- Réhabilitation, construction ou aménagement de routes
- Réhabilitation, construction ou aménagement de voiries urbaines
- Projets de transport de proximité (notamment pistes rurales)
- Projets de réhabilitation ou d'extension du réseau de chemins de fer

#### Estimation de l'indicateur

Cet indicateur cumule (éventuellement en les distinguant) les longueurs :

- de routes bitumées réhabilitées ou créées (en kilomètres de route à 2 voies),
- de pistes rurales réhabilitées ou créées,
- des voies de chemin de fer en kilomètre de voie simple réhabilitées ou créées

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en kilomètres.

## Énergie

### ☛ Indicateur 16. Nombre de personnes raccordées au réseau de distribution d'électricité, ou gagnant accès à l'électrification

#### Opérations concernées *a priori*

- Extensions et réhabilitation de réseaux urbains et semi urbains
- Électrification rurale

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur représente le nombre escompté de nouveaux branchements à un réseau de distribution d'électricité (y incluant les branchements sociaux éventuellement financés par le projet) ou d'accès à l'électricité par le biais de systèmes autonomes, multiplié par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet.

#### Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

#### Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

Les engagements de Johannesburg, qui ont confirmé les OMD, comportent un volet sur l'accès des populations à des sources d'énergie peu coûteuse et environnementalement durables, dans le but d'atteindre en particulier l'OMD 1 de réduction de la pauvreté.

### ☛ Indicateur 17. Nombre de personnes dont la qualité du service d'électricité est sensiblement améliorée

#### Opérations concernées *a priori*

- Extensions et réhabilitation de réseaux urbains et semi urbains
- Électrification rurale

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur représente le nombre d'usagers d'un service de distribution d'électricité dont la qualité s'améliore grâce au projet (meilleure gestion induisant notamment moins de coupures du service, des prix ajustés grâce aux économies réalisées...), estimé sur la base du nombre d'abonnés au réseau de distribution d'électricité avant le projet multiplié par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet.

#### Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

### ☛ Indicateur 18. Puissance énergétique renouvelable ou récupérée financée

#### Opérations concernées *a priori*

- Projets de production d'énergie renouvelable (hydro, solaire, biomasse, éolienne, géothermie)
- Projet de tri- ou cogénération

#### Estimation de l'indicateur, selon le type de projet :

- Puissance énergétique installée d'origine renouvelable
- Puissance énergétique récupérée pour la production de chaleur (cogénération) et, le cas échéant, de froid (trigénération)

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en Mégawatt (unité de puissance énergétique)

Certaines précisions pourront éventuellement être apportées dans la zone de texte libre :

- La quantité d'énergie par rapport au nombre d'habitants (KW. heures / habitant).
- Estimation des parts respectives des usages domestique, public et productif.

#### Enjeux internationaux :

- Réchauffement climatique
- Dépendance et sécurité énergétique (hydrocarbures)

## ☛ Indicateur 19. Énergie économisée

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'efficacité énergétique (réduction de l'intensité énergétique)

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur représente la consommation d'énergie économisée, généralement d'origine fossile, sur la durée de vie de l'équipement.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en Gigawatt-heure (unité de consommation d'énergie).  
A titre d'exemple, 1 Mégawatt économisé sur une année équivaut à 8,76 Gigawatt-heure.

Enjeux internationaux :

- Dépendance et sécurité énergétique (hydrocarbures)
- Réchauffement climatique

## Télécommunications

### ☛ Indicateur 20. Nombre de personnes raccordées à un réseau de télécoms (téléphonie, internet, autres)

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'accès universel aux télécoms

Estimation de l'indicateur.

Cet indicateur sera estimé sur la base :

- du nombre escompté de nouveaux abonnés multiplié par la taille moyenne des ménages
- et du nombre d'utilisateurs fréquentant les installations publiques.

Précision méthodologique

- Cet indicateur ne dépend pas, *a priori*, de la définition de « l'accès », en considérant que les personnes ayant accès à la téléphonie sont les personnes qui s'abonnent effectivement, ou qui utilisent effectivement les installations publiques. Des indicateurs d'accès (temps, distance), pourront être développés au niveau des projets.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

## Éducation

### ☞ Indicateur 21. Nombre de filles non-redoublantes achevant chaque année le cycle primaire d'éducation dans le pays d'intervention

#### Opérations concernées *a priori*

- aide sectorielle d'éducation,
- programme d'intégration du système scolaire communautaire au système d'éducation primaire national.

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure l'effectif (filles) non redoublant en dernière année de cycle primaire. Pour le suivi annuel, on prend le nombre de filles inscrites au CM2 hors redoublants pour l'année considérée.
- En l'absence d'objectifs spécifiques, et sans une politique volontariste de scolarisation des filles, on pourra prendre *ex ante* le taux de scolarisation des filles dans le pays comme taux de répartition filles / garçons des élèves achevant chaque année le cycle primaire d'éducation.

#### Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes / an.

### ☞ Indicateur 22. Nombre de garçons non-redoublants achevant chaque année le cycle primaire d'éducation dans le pays d'intervention

#### Opérations concernées *a priori*

- aide sectorielle d'éducation
- programme d'intégration du système scolaire communautaire au système d'éducation primaire national

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure l'effectif (garçons) non redoublant en dernière année de cycle primaire. Pour le suivi annuel, on prend le nombre de filles inscrites au CM2 hors redoublants pour l'année considérée.

#### Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes / an.

#### Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

Ces deux derniers indicateurs reflètent directement la contribution de l'AFD à l'OMD 2 et plus spécifiquement à la cible 3 : « D'ici à 2015 donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ».

### ☞ Indicateur 23. Nombre de filles scolarisées dans le pays d'intervention au niveau primaire

#### Opérations concernées *a priori*

- programme sectoriel d'éducation,
- programme d'intégration du système scolaire communautaire au système d'éducation primaire national.

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de filles qui seront accueillies dans les écoles du pays au niveau primaire au terme du projet. *C'est un flux.*

#### Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

☛ **Indicateur 24. Nombre de garçons scolarisés dans le pays d'intervention au niveau primaire**

Opérations concernées *a priori*

- programme sectoriel d'éducation,
- programme d'intégration du système scolaire communautaire au système d'éducation primaire national.

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de garçons qui seront accueillis dans les écoles du pays au niveau primaire au terme du projet. *C'est un flux.*

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

Ces deux derniers indicateurs reflètent directement la contribution de l'AFD à l'OMD 2 et plus spécifiquement à la cible 3 : « D'ici à 2015 donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ».

☛ **Indicateur 25. Nombre de filles scolarisées dans le pays d'intervention au niveau collège (secondaire 1)**

Opérations concernées *a priori*

- programme sectoriel d'éducation,
- appui aux programmes d'offre privée de formation secondaire ou supérieure,

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de filles qui seront accueillies dans les écoles du pays au premier niveau du secondaire 1 au terme du projet. *C'est un flux.*

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

☛ **Indicateur 26. Nombre de garçons scolarisés dans le pays d'intervention au niveau collège (secondaire 1)**

Opérations concernées *a priori*

- programme sectoriel d'éducation,
- appui aux programmes d'offre privée de formation secondaire ou supérieure,

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de garçons qui seront accueillis dans les écoles du pays au niveau secondaire 1 au terme du projet. *C'est un flux.*

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

☛ **Indicateur 27. Nombre de filles scolarisées dans l'enseignement professionnel et technique dans le pays d'intervention**

Opérations concernées *a priori*

- programme sectoriel d'éducation,
- appui aux programmes d'offre de formation technique et professionnelle.

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de filles qui seront accueillies dans les structures d'enseignement professionnel et technique au terme du projet. *C'est un flux.*

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

☛ **Indicateur 28. Nombre de garçons scolarisés dans l'enseignement professionnel et technique dans le pays d'intervention**

Opérations concernées *a priori*

- programme sectoriel d'éducation,
- appui aux programmes d'offre de formation technique et professionnelle.

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de garçons qui seront accueillis dans les structures d'enseignement professionnel et technique au terme du projet. *C'est un flux.*

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

L'estimation et exploitation des indicateurs relatifs au secteur de l'éducation tiennent compte de la modalité d'intervention, en aide sectorielle. Il sera précisé en regard de ces résultats globaux la part de la contribution de l'AFD au financement externe des politiques sectorielles.

## Formation professionnelle

### ☛ Indicateur 29. Nombre de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle

#### Opérations concernées *a priori*

- programme intégré de formation professionnelle,
- projet de création et/ou de restructuration d'un centre sectoriel de formation professionnelle.
- Projets intégrant une composante de renforcement des compétences ou de formation professionnelle, régulière ou ponctuelle (y compris PRCC).

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de personnes qui auront bénéficié d'une formation professionnelle sur la durée du projet. Sont donc intégrés dans un même indicateur les bénéficiaires de formations initiales et continues, de courte et de longue durée.

#### Précisions méthodologiques

- Cet indicateur mesure un *stock* : il s'agit du nombre total de personnes formées (et non pas d'un flux annuel). Si le projet finance la création d'un centre de formation, on prendra comme valeur le nombre de personnes formées sur la durée de vie de l'investissement, qui peut en moyenne représenter une période d'environ 10 ans. L'étude de faisabilité indique en principe la durée pendant laquelle l'offre de formation professionnelle devrait correspondre aux besoins de l'économie.

#### Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

#### Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

La cible 16 des OMD est la suivante : " en coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile ". La formation professionnelle a un lien direct avec cette cible.

### ☛ Indicateur 30. Taux de femmes parmi les personnes concernées par la formation professionnelle

#### Opérations concernées *a priori*

- programme intégré de formation professionnelle,
- projet de création et/ou de restructuration d'un centre sectoriel de formation professionnelle
- projet intégrant une composante de renforcement de capacités ou de formation professionnelle, régulière ou ponctuelle (y compris PRCC).

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure la proportion de femmes qui auront bénéficié d'une formation professionnelle au terme du projet parmi l'ensemble des personnes formées.

#### Précisions méthodologiques

- Si la formation prévue peut s'adresser notamment aux femmes, on prendra comme valeur de cet indicateur un taux attendu moyen de femmes (par exemple le taux constaté dans des projets comparables).
- Par défaut, en l'absence de données spécifiques (formations sans distinction de genre) ou de politique volontariste du projet à cet égard, les personnes formées devront être considérées *a priori* comme étant des hommes.
- Cet indicateur, pour pouvoir être exploité, doit être renseigné conjointement avec l'indicateur 26 portant sur le nombre de bénéficiaires.
- Dans ce secteur, la question du genre est un enjeu émergent. Il devra être pris en compte dans le dispositif de suivi dès le montage du projet.

#### Unité

- Cet indicateur exprime un pourcentage.

## Santé

### ☞ Indicateur 31. Nombre de personnes desservies par les structures et services de santé concernés

Opérations concernées *a priori* : principalement aide-projet

- Soutien de structures de santé, infrastructures et fonctionnement, projets hospitaliers.
- Remise à niveau ou amélioration de l'offre de soins d'une zone, à tous niveaux (soins primaires, hospitaliers...)
- projet de lutte contre les maladies transmissibles, en particulier le SIDA,
- projets de développement local.

Estimation de l'indicateur

- L'indicateur mesure la population-cible, c'est-à-dire le bassin de population desservi par les structures financées. Cette population peut avoir recours aux structures et services de santé concernés le projet car elle se situe dans leur zone d'influence (création, réhabilitation ou amélioration du service, en les distinguant).

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

### ☞ Indicateur 32. Nombre de personnes qui utilisent chaque année les structures et services de santé concernés

Opérations concernées *a priori* : principalement aide-projet

- Soutien de structures de santé, infrastructures et fonctionnement, projets hospitaliers.
- Remise à niveau ou amélioration de l'offre de soins d'une zone, à tous niveaux (soins primaires, hospitaliers...)
- projet de lutte contre les maladies transmissibles, en particulier le SIDA,
- projets de développement local.

Estimation de l'indicateur

- L'indicateur mesure le nombre de personnes, donc de patients, qui utilisent effectivement en une année (au contraire de l'IA 29) les structures et services de santé concernés (soutien, création, réhabilitation ou amélioration du service). *Il s'agit bien d'un indicateur de flux annuel.*
- Cet indicateur prend en compte le nombre de *venues* dans les structures, c'est-à-dire le nombre de consultations, d'hospitalisations et d'actes techniques réalisés. On pourra approcher ce chiffre par le nombre d'actes médicaux réalisés, si nécessaire.
- Un tel décompte autorise donc des doubles comptages (patients revenants plusieurs fois dans l'année). Si le nombre exact de patients (sans double comptage) est connu, on pourra le préciser dans la zone de commentaire.
- Concernant la quantification *ex ante* de cet indicateur (valeur cible de l'IA que le projet se propose d'atteindre), on pourra utiliser les notions suivantes : capacité d'accueil (lits, personnel) x taux d'occupation.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes par an.

Précision méthodologique

- On pourra décrire dans la zone de commentaire les types de soins, en rapport avec les composantes de la population accueillie.

### ☛ **Indicateur 33. Nombre d'enfants vaccinés**

Opérations concernées *a priori*

- Programme de vaccination
- Aide sectorielle dans la santé

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure la couverture vaccinale des enfants dans le pays concerné.
- Il concerne le nombre d'enfants ayant bénéficié de campagnes de vaccinations.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

### ☛ **Indicateur 34. Nombre d'accouchements assistés**

Opérations concernées *a priori*

- Aide sectorielle dans la santé

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre d'accouchements assistés dans le pays concerné.
- Il concerne les soins maternels apportés lors de la grossesse, de l'accouchement et en post-natalité.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

### ☛ **Indicateur 35. Nombre de personnes prises en charge (VIH/SIDA, palu, tuberculose)**

Opérations concernées *a priori*

- Aide sectorielle dans la santé

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure le nombre de personnes prises en charge dans le pays concerné.
- Il concerne les traitements du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose.

Zone de commentaire

- On pourra distinguer dans la zone de texte libre les chiffres pour chaque maladie.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

#### Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

Les trois indicateurs qui précèdent reflètent directement la contribution de l'AFD aux OMD 4, 5 et 6 et plus spécifiquement aux cibles 5, 6 et 7 : « Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans », « Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle » et « D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle ».

L'estimation et exploitation de ces trois indicateurs tient compte de la modalité d'intervention, en aide sectorielle. Il sera précisé en regard de ces résultats globaux la part de la contribution de l'AFD au financement externe des politiques sectorielles.

## Secteur bancaire, microfinance et appui au secteur privé

*Nota Bene:* L'estimation des résultats des intermédiations financières devra prendre en compte les éventuelles « rotations », c'est-à-dire les vagues successives de prêts aux clients finaux permises par une même ligne de crédit AFD. En effet, le projet peut prévoir que l'intermédiaire financier doit ré-octroyer sous les mêmes conditions les remboursements des prêts antérieurs aux clients finaux. Le nombre de rotations correspondra au ratio suivant :

*Durée moyenne des prêts consentis par l'intermédiaire / Durée moyenne du prêt consenti par l'AFD*

*Attention :* Dans le calcul du nombre de rotations, on n'utilisera pas la durée « totale » du prêt AFD, car les fonds prêtés ne sont pas disponibles pendant la totalité de la durée du prêt. Les remboursements interviennent régulièrement après la fin du délai de grâce, ce qui réduit d'autant le volume des financements possibles. On prendra donc une durée moyenne.

*Exemple :* Pour une durée du prêt de 10 ans, avec un délai de grâce de 5 ans et 5 ans de remboursements en 5 annuités de mêmes montants, la durée à prendre sera de 7,5 ans.

### ☛ Indicateur 36. Contribution au revenu des États

Opérations concernées *a priori* :

- Financement de services publics marchands, d'infrastructures (eau, ponts, routes payantes) ;
- Appui au secteur privé (taxes issues des revenus d'investissements productifs) ;
- Tous autres projets ayant un effet significatif sur les finances publiques.

Estimation de l'indicateur :

- En lien avec les questions de pérennité des opérations et d'équilibre macroéconomique, cet indicateur mesure la contribution annuelle, en vitesse de croisière, aux revenus de l'État bénéficiaire. L'analyse financière et économique permet de dresser un bilan pour l'État des effets nets générés par l'opération : i) taxes, droits de douane, royalties ; ii) dividendes et recettes de privatisation (État actionnaire) ; iii) net des subventions accordées par l'État bénéficiaire.

Précisions méthodologiques :

- Les opérations d'intermédiations financières sont susceptibles de rendre la quantification de cet indicateur extrêmement complexe. On tentera d'estimer l'indicateur le plus simplement possible.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en Euros / an.

### ☛ Indicateur 37. Investissements accompagnés

Opérations concernées *a priori* :

- Appui aux crédits bancaires vers le secteur productif
- Micro-banques (microfinance orientée vers les très petites entreprises)
- Appui à la compétitivité du secteur privé
- Ingénierie financière

Estimation de l'indicateur :

- Investissement total permis par le financement ou la garantie de l'AFD (ligne de crédit ou garantie). Cet indicateur permet de retranscrire un éventuel effet de levier sur l'investissement réalisé.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en Euros.

### ☛ **Indicateur 38. Emploi concerné**

Opérations concernées *a priori* :

- Appui aux crédits bancaires vers le secteur productif (éventuellement micro-banque)
- Appui à la compétitivité du secteur privé

Estimation de l'indicateur :

- Nombre d'emplois directs concernés par les entreprises financées grâce au concours de l'AFD (grandes entreprises ou PME), i.e. l'emploi sécurisé, en vitesse de croisière par les entreprises financées.
- Les Très Petites Entreprises (TPE) peuvent être comptabilisées soit dans cet IA si elles emploient plusieurs personnes, soit, si elles relèvent plutôt de la microfinance, dans les IA dédiés (cf. infra).

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre d'emplois.

Précisions méthodologiques :

- Les gains de productivité associés à la construction ou le maintien d'un système privé pérenne (donc rentable) peuvent passer par la réduction d'effectifs. L'indicateur de flux serait donc difficile à interpréter.

### ☛ **Indicateur 39. Nombre d'entreprises bénéficiaires**

Opérations concernées *a priori* :

- Appui aux crédits bancaires vers le secteur productif
- Appui à la compétitivité du secteur privé

Estimation de l'indicateur :

- Nombre d'entreprises directement bénéficiaires des projets (PME).
- Les Très Petites Entreprises (TPE) peuvent être comptabilisées soit dans cet IA, si elles emploient plusieurs personnes, soit, si elles relèvent plutôt de la microfinance, dans les indicateurs dédiés.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre d'entreprises.

### ☛ **Indicateur 40. Nombre d'entreprises soutenues dans la mise en œuvre d'une démarche RSE**

Opérations concernées *a priori* :

- Appui aux crédits bancaires vers le secteur productif
- Appui à la compétitivité du secteur privé

Estimation de l'indicateur :

- Cet indicateur concerne les entreprises ayant initié ou poursuivi une démarche RSE grâce au soutien de l'AFD. Cette démarche concerne non seulement le produit (output) de l'entreprise, mais son fonctionnement même. Une démarche RSE peut être caractérisée par : politique d'égalité homme/femme, enjeux environnementaux, efficacité énergétique... La définition non exhaustive d'une telle démarche RSE permet d'englober les différentes initiatives qui verront le jour.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre d'entreprises.

#### ☛ Indicateur 41. Nombre de personnes concernées par les opérations de crédits

Opérations concernées *a priori* :

- Microfinance, TPE (s'il s'agit d'entreprises unipersonnelles)
- Appui aux activités bancaires vers les particuliers

Estimation de l'indicateur :

- Le nombre de personnes touchées par ces financements sera estimé comme suit :  
(concours AFD x rotations) / octroi moyen  
Si les dispositifs d'IMF visent l'accès à certains services de base (comme le refinancement de frais de scolarité), la population spécifiquement bénéficiaire pourra être indiquée.
- Ce nombre de personnes touchées concernent tous les clients des IMF sans distinction de genre. Le genre fait l'objet de l'indicateur suivant. Ces deux indicateurs 41 et 42 devront bien être tous deux renseignés pour chaque opération de financement d'IMF.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

Précisions méthodologiques :

- Un complément d'information relatif à la population défavorisée pourra également être présenté et rapporté au nombre total de clients. Par exemple, proportion de clients bénéficiant d'un prêt inférieur à x% du PNB/hab.
- L'épargne est moins souvent l'objet d'opérations financées par l'AFD, sauf dans les cas de mobilisation de l'épargne vers le marché du crédit. On prend donc en compte le crédit plutôt que l'épargne.

#### ☛ Indicateur 42. Taux de femmes parmi les personnes concernées par les opérations de crédits

Opérations concernées *a priori* :

- Microfinance
- TPE (s'il s'agit d'entreprises unipersonnelles)
- Appui aux activités bancaires vers les particuliers

Estimation de l'indicateur :

- Cet indicateur fournit une donnée nécessaire à deux égards : soit pour traduire les objectifs du projet, soit à des fins de reporting sur la clientèle féminine des IMF. Les IMF connaissent toujours le *sex ratio* de leur clientèle, constituée en majorité de femmes. Cette information est donc disponible *ex post*. Mais il sera peut-être difficile de l'estimer *ex ante* :
  - Si la question du genre n'entre pas dans les objectifs du projet, on prendra la proportion actuelle de femmes parmi les clients de l'IMF comme quantification *ex ante* de l'indicateur.
  - Si le genre s'inscrit effectivement dans les objectifs, on prendra le taux final de répartition hommes/femmes visé en fin de projet comme valeur cible.

Unité

- Cet indicateur exprime un pourcentage.

#### ☛ Indicateur 43. Volume des financements de microfinance et de services financiers aux particuliers

Opérations concernées *a priori* :

- Financement des IMF, incluant les TPE.
- Appui aux activités bancaires vers les particuliers

Estimation de l'indicateur :

- Cet indicateur mesure le volume en euros des crédits octroyés par l'IMF grâce aux financements AFD. Il s'agit donc du montant des octrois cumulés sur la période, en tenant compte des rotations.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en euros.

Précision méthodologique : Mesure des résultats et appréciation de la performance

- En zone de commentaire pourront être précisées les hypothèses ayant présidé au calcul de la valeur de l'indicateur : durée moyenne d'un prêt, nombre de rotations, montant du prêt moyen. Ces hypothèses permettront d'apprécier l'écart entre les objectifs prévus et les valeurs effectivement atteintes en exécution.

En effet, un chiffre élevé pour cet indicateur n'est pas nécessairement positif : des prêts à très court terme répétés (type prêts à la consommation) donneront au final un volume total important, mais ne sont pas des prêts productifs de long terme, finalité réelle des IMF. A l'inverse, des prêts de montants unitaires élevés et de long terme donneront un volume final (après rotation) plus faible, mais ce sont des prêts productifs.

Enfin, un mauvais portefeuille à risque ralentirait les rotations et donc le volume final des prêts.

L'écart par rapport aux objectifs doit donc être éclairé par l'ensemble des données effectives et exogènes, afin de nourrir une analyse pertinente de la performance opérationnelle.

## Développement rural

### ☛ Indicateur 44. Population bénéficiant directement d'un projet agricole ou d'irrigation

Opérations concernées *a priori*

- Projets de soutien aux cultures pérennes villageoises, vivrières ou d'export
- Projets de gestion ou de création de périmètres irrigués

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur sera estimé sur la base du nombre d'exploitants et de travailleurs agricoles sur les exploitations bénéficiant directement des projets, multiplié par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

### ☛ Indicateur 45. Population bénéficiant d'un projet d'appui à une filière

Opérations concernées *a priori*

- Projets de soutien aux filières

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur pourra être estimé sur la base du nombre de personnes travaillant dans la filière agricole soutenue par le projet, multiplié par la taille moyenne des ménages concernés.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

Précisions méthodologiques :

- Cet indicateur et le précédent représentent deux niveaux de population touchée qui ne devront bien entendu pas être additionnés : d'une part on court le risque du double comptage, et d'autre part les ordres de grandeur ne sont pas les mêmes.

### ☛ Indicateur 46. Population concernée par les programmes de développement local

Opérations concernées *a priori*

- Projets de développement local

Estimation de l'indicateur

- Il s'agit de la population globale de la zone géographique d'action du projet, c'est-à-dire la population de la communauté locale bénéficiant du projet.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

Précision méthodologique : Il sera nécessaire de compléter cet indicateur par des indications de réalisations physiques dont ces populations ont bénéficié, en reprenant, chaque fois que cela est pertinent, les indicateurs sectoriels précédents, à savoir par exemple (liste non exhaustive) :

- Le montant total escompté des investissements physiques ;
- Pour la réalisation de pistes rurales : kilomètres de pistes réalisées, ainsi que population ayant accès à ces pistes (notion de zone d'influence directe) ;
- Pour l'éducation : nombre d'enfant scolarisés ou dont les conditions de scolarisation sont améliorées ;
- Pour l'eau : nombre de personnes bénéficiant d'un accès à l'eau grâce au projet ;
- Pour la santé : nombre de personnes bénéficiant de soins de santé améliorés ;

#### ☛ **Indicateur 47. Surface agricole créée ou dont l'exploitation est appuyée par un projet de l'AFD**

Opérations concernées *a priori* (Agriculture pérenne, d'export ou vivrière)

- Projets de soutien aux cultures pérennes villageoises
- Projets de soutien aux filières agricoles d'export
- Projet de soutien aux filières agricoles vivrières

Estimation de l'indicateur

- La surface agricole, existante ou qui sera créée (en distinguant) grâce au projet, dont l'exploitation est appuyée par le projet.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en hectares.

Cet indicateur devra être construit à deux niveaux :

- à un niveau « direct », pour rendre compte des exploitants directement touchés par les projets de l'AFD, dans le cas par exemple des projets d'irrigation.
- à un second niveau, pour rendre compte des exploitants concernés par des projets touchant une filière dans son ensemble.

Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

La CDD des Nations Unies suit la surface totale disponible à des fins agricoles, grâce à son indicateur « Surface arable ou de culture permanente ». La « surface arable » comprend les cultures maraîchères et individuelles.

#### ☛ **Indicateur 48. Surface irriguée créée, ou réhabilitée**

Opérations concernées *a priori*

- Projet de gestion ou de création de périmètres irrigués

Estimation de l'indicateur

- La surface agricole dont le système d'irrigation est réhabilité ou créé par le projet (en distinguant).

Unité

- Cet indicateur s'exprime en hectares.

## Environnement et Gestion des ressources naturelles

### ☞ Indicateur 49. Population résidant sur la zone du projet mise en gestion raisonnée

#### Opérations concernées *a priori*

- Projets d'hydraulique pastorale
- Projets de gestion du couvert boisé (filères bois énergie et bois industriel)
- Projets d'appui aux agences de bassin nationales
- Projets de gestion intégrée des bassins versants
- Projets d'agro-écologie
- Projets d'appui aux aires protégées

#### Estimation de l'indicateur

- Pour tous les projets concernés par l'indicateur précédent, cet indicateur peut être mesuré en comptabilisant l'ensemble des populations résidant sur la surface mise en gestion raisonnée.

#### Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

### ☞ Indicateur 50. Surface bénéficiant d'une gestion raisonnée des ressources naturelles

#### Opérations concernées *a priori*

- Projets d'hydraulique pastorale
- Projets de gestion du couvert boisé (filères bois énergie et bois industriel)
- Projets d'appui aux agences de bassin nationales
- Projets de gestion intégrée des bassins versants
- Projets d'agro-écologie
- Projets d'appui aux aires protégées

#### Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur représente la surface concernée par les plans de gestion. C'est une donnée directe des projets de gestion du couvert boisé (y compris aménagements forestiers) ou de création/gestion d'aires protégées. C'est en effet une information explicite pour la planification de la gestion. Elle peut être estimée de manière relativement satisfaisante dans les projets d'hydraulique pastorale (surface de pâturages gérée), de gestion intégrée de bassin versant (surface du bassin versant impactée par les mesures du projet), d'appui aux agences nationales de bassin (surface du bassin versant sous responsabilité de l'Agence).

#### Unité

- Cet indicateur s'exprime en hectares.

#### Précision méthodologique

- Ces données sont agrégeables dans la mesure où l'on considère que quelque soit le type d'activité, les projets ont pour objectif commun de conduire à la formalisation de modes de gestion raisonnés pour les ressources naturelles visées (sols, forêts/bois, eau).

#### Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

Cet indicateur reflète directement la contribution de l'AFD à l'OMD 7, et plus spécifiquement à la cible 9 « Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ».

#### ☛ **Indicateur 51. Surface totale d'aires naturelles protégées financées par le projet**

Opérations concernées *a priori*

- Projets de protection de la biodiversité (FFEM, Fonds communs)
- Projets d'appui à la gestion des aires protégées

Estimation de l'indicateur

- Surface totale concernée par le soutien à la gestion des aires protégées.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en hectares.

Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

Cet indicateur contribue directement à l'indicateur 26 de la cible n°9 de l'OMD 7 : « assurer un environnement durable », « intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ».

#### ☛ **Indicateur 52. Population bénéficiant directement des projets de gestion durable des ressources halieutiques**

Opérations concernées *a priori*

- Les projets du secteur de la pêche

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur est égal à l'effectif de la filière professionnelle concernée par le projet multiplié par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet.

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

#### ☛ **Indicateur 53. Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>)**

Opérations concernées *a priori*

- Réhabilitation ou construction de grandes infrastructures de production d'énergie (barrages, centrales)
- Projets de traitement des déchets prévoyant la combustion des gaz à effet de serre
- Projet d'efficacité énergétique

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur pourrait être estimé en tonnes équivalent de CO<sub>2</sub>. Les infrastructures de production d'énergie seront concernées dans la mesure où l'énergie utilisée est soit renouvelable, soit plus efficace (plus sobre) que les sources d'énergie déjà utilisées et dans l'optique d'une substitution, au moins partielle, de ces sources d'énergie.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en tonnes de CO<sub>2</sub> économisées chaque année par le projet : *c'est un flux*.

Commentaire

- Dans la zone de commentaire, la durée de vie du projet (par exemple celle de l'infrastructure) pourra être mentionnée. Cette durée est l'horizon temporel des économies annuelles de CO<sub>2</sub> réalisées (Ceci permet donc de basculer de flux en stock)

Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

L'OMD 7, d'assurer un environnement durable est muni de l'indicateur des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant. De même, les indicateurs du développement durable des Nations unies suivent les émissions de gaz à effet de serre.

## Développement urbain

### ☛ Indicateur 54. Nombre d'habitants des quartiers défavorisés dont l'habitat est amélioré ou sécurisé

Opérations concernées *a priori*

- Projets d'amélioration de quartiers précaires
- Projets urbains d'eau, d'assainissement, d'électricité, de transport etc.

L'indicateur pourra être estimé :

- soit sur la base de la population totale du quartier (quand l'amélioration apportée touche toute la population, comme dans le cas du désenclavement) ;
- soit dans le cadre de projets d'extension de réseaux (eau, assainissement, électricité) à des quartiers défavorisés sur la base du nombre escompté de raccordements au réseau multiplié par la taille moyenne des ménages dans la zone du projet et du nombre escompté d'usagers d'équipements publics (bornes fontaines, latrines...).

Unité

- Cet indicateur exprime un nombre de personnes.

Précision méthodologique

- Les populations touchées au titre d'autres indicateurs seront comptées en parallèle à cet indicateur plus global. Il faudra naturellement prendre garde à ne pas ajouter d'une part la population touchée au titre de l'amélioration du quartier et d'autre part la population touchée dans ce même quartier au titre d'un meilleur accès à l'eau (par exemple).

#### Objectifs du Millénaire (OMD) et grandes conventions internationales

L'habitat précaire est défini, dans le cadre des OMD (slums), comme un logement dont l'une des caractéristiques suivantes n'est pas réalisée : (i) sécurité d'occupation du logement, (ii) solidité structurelle du logement, (iii) accès à l'eau potable, (iv) accès à l'assainissement, (v) surface minimale par personne.

La cible 11 des OMD est d'améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants « précaires » (taudis, ou slums).

### ☛ Indicateur 55. Nombre de personnes bénéficiant d'un service de collecte et d'évacuation des déchets solides dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Opérations concernées *a priori*

- Projets de collecte et d'évacuation des déchets ménagers
- Projets d'amélioration de quartiers précaires

Estimation de l'indicateur : Cet indicateur est estimé sur la base du nombre de ménages dont les ordures sont collectées et évacuées vers une décharge contrôlée, multiplié par la taille moyenne des ménages dans la zone de l'opération. Les conditions sanitaires satisfaisantes se réfèrent notamment à la fréquence de la collecte, qui en général ne doit pas dépasser trois jours.

Unité

- Cet indicateur représente un nombre de personnes

### ☛ Indicateur 56. Surface des marchés réhabilités ou construits

Opérations concernées *a priori*

- Projets de réhabilitation / construction de marchés
- Projets d'appui aux opérateurs / sociétés de gestion des marchés
- Projets d'aménagement urbain

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure la surface utile des marchés, incluant les activités de gros, de semi-gros et de détail.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en hectares.

☛ **Indicateur 57. Nombre de commerçants installés dans les marchés financés**

Opérations concernées *a priori*

- Projets de réhabilitation / construction de marchés
- Projets d'appui aux opérateurs / sociétés de gestion des marchés
- Projets d'aménagement urbain

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur reflète le nombre de commerçants touchés par les opérations de l'AFD, sur la base du nombre d'emplacements de commerces de détail.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en nombre de boutiques installées.

☛ **Indicateur 58. Surface des bâtiments construits ou réhabilités selon des normes environnementales**

Opérations concernées *a priori*

- Projets de réhabilitation ou construction de bâtiments (marchés / logements / aménagement urbain) avec une dimension de réduction des risques naturels (sismiques ou cycloniques), d'amélioration de l'efficacité énergétique, etc.

Estimation de l'indicateur

- Cet indicateur mesure la surface des bâtiments construits en respectant des normes environnementales sur le modèle de la norme HQE : économe en énergie et respectueux de l'environnement.

Unité

- Cet indicateur s'exprime en m<sup>2</sup>.